

Après les fêtes , les déchets



Après les fêtes de Noël , Les poubelles débordent : donc il y a des déchets à côté des bacs, les cartons sont énormes, des morceaux de plastique et des bouts de papier tombent par terre ;

et quand il pleut ca colle par terre, c'est très difficile pour les eboueurs de ramasser.

Parmi les solutions pour corriger les comportements peu écolos, on préconise le renforcement du système punitif. «Pour susciter une prise de conscience, il faut respecter le système des amendes qui n'est pas bien appliqué partout».

En effet, les éboueurs ne sont pas obliges de ramasser les déchets par terre.

Et selon le système d'amende visant à encadrer les comportements jinciviques, celui qui jette ses ordures et autres déchets sur la voie publique, en dehors des emplacements prévus à cet effet, encourt une amende de 450 euros tandis que ne pas respecter les heures et jours de collecte d'ordures est puni d'une amende de 180 euros.